



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Néovacs intensifie son programme de business développement afin de faire entrer des investisseurs au capital de la société Arnity Therapeutics

Suresnes, le 1^{er} juillet 2025 – 8h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) intensifie son programme de business développement en vue de l'entrée d'investisseurs au capital d'Arnity Therapeutics, société intégralement dédiée au plan de développement pharmaceutique d'actifs scientifiques de Neovacs.

Pour rappel, Néovacs a annoncé début 2025 sa volonté de loger ses activités dans les domaines de l'asthme et des allergies, ses programmes axés sur des stratégies ARNm, au sein d'une société dédiée non cotée (*NewCo*) baptisée Arnity Therapeutics. L'objectif de cette opération est de faciliter l'entrée d'investisseurs extérieurs qui ne souhaiteraient pas investir au capital d'une société cotée et ainsi disposer des fonds suffisants pour, d'une part, terminer les travaux en cours liés à la preuve de concept (*proof of concept*) et, d'autre part, initier un essai clinique une fois ces travaux terminés. Le budget estimé de ces différentes étapes est de l'ordre de 20 M€. Le programme le plus avancé en asthme doit notamment passer du stade de la preuve de concept vers la synthèse d'un lot clinique selon les bonnes pratiques de fabrication (*GMP*), avant l'initiation d'un essai clinique de phase I/Ia chez des patients asthmatiques.

Dans ce contexte, Vincent Serra, Directeur Scientifique et Opérationnel de Néovacs, poursuit son intense travail de business développement en participant aux principaux salons professionnels. Dans ce cadre, il a notamment participé à l'édition 2025 de BIO 2025¹, la première convention d'affaires du domaine des biotechnologies au monde, qui a eu lieu du 16 au 19 juin 2025 à Boston (Etats-Unis). Plus d'une quinzaine de rendez-vous étaient programmés avec des investisseurs potentiels, de type fonds de capital-risque ou sociétés pharmaceutiques.

Les résultats obtenus en asthme seront à nouveau présentés lors du prochain congrès scientifique à Boston du 21 au 23 juillet intitulé « *5th mRNA Based Therapeutics Summit 2025* »².

A ce jour, plusieurs marques d'intérêt ont été reçues en vue de réaliser un investissement au sein d'Arnity Therapeutics émanant de divers profils d'investisseurs (fonds de capital-risque et fonds corporate spécialisés). Néovacs avance en parallèle sur le cadre juridique de création et de dotation d'Arnity Therapeutics.

Si une telle opération aboutie, Néovacs se concentrera sur son rôle de société d'investissement détenant des participations dans ses sociétés BioTech ou MedTech à fort potentiel de développement, dont Arnity Therapeutics, et des actifs associés (immobilier notamment).

¹ <https://convention.bio.org/bio-2025>

² <https://mrnabased-therapeutics.com/>

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française qui conduit une double activité de R&D et d'investissement. Ses produits propres sont des candidats immunomodulateurs dans l'asthme et les allergies, ainsi que des lipides ionisables, issus de ses nouvelles plateformes technologiques mRNA et Lipides. L'approche innovante utilise le système immunitaire du patient pour réguler la surproduction nocive de protéines (immunothérapie active) telles que les IL-4/IL-13/IgE. En parallèle, la Société met à profit son expertise interne pour investir dans des sociétés innovantes en Biotech et Medtech à forts potentiels. Pour plus d'informations : www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Anne-Charlotte DUDICOURT
Relations Presse financière
acdudicourt@actus.fr
06 24 03 26 52

Avertissement :

La société Néovacs a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société European High Growth Opportunities Securitization Fund, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en ORA qui ont toutes été transférées à une fiducie (ainsi qu'en OS souscrites par la fiducie), laquelle est à présent chargée de leur équitization.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du nombre de titres émis au profit de la société European High Growth Opportunities Securitization Fund et/ou de la fiducie.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.